

## Fiche inscription de l'école primaire de Mazaugues.

L'élève.			
Nom :		Prénom :	
Date de naissance :		Lieu de naissance : <i>(Ville + département)</i>	
Nationalité :		Sexe :	
Ecole précédente :			
Lieu :			
Adresse de l'enfant :			
La famille.			
	Père	Mère	Tuteur
Nom			
Prénom			
Tel domicile			
Profession			
Tel travail			
Adresse parents <i>(Si différente)</i>			
Adresse mail :			
Nationalité			

### Situation familiale :

- |                                       |                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Mariés       | <input type="checkbox"/> Séparés  |
| <input type="checkbox"/> Vie maritale | <input type="checkbox"/> Divorcés |
| <input type="checkbox"/> Célibataire  | <input type="checkbox"/> Veuf(ve) |

### Autorité parentale :

- La mère
- Le père
- Les deux

Frères et sœurs			
Nom + Prénom	Année de naissance	Nom + Prénom	Année de naissance

**Situation médicale – situation d’urgence.**

	<b>Nom Prénom</b>	<b>Ville</b>	<b>Téléphone</b>
Personne à joindre en cas de nécessité <i>Autres que les parents</i>			
Médecin traitant			
Problèmes de santé :			
Allergies :			
Contre-indications :			
Je souhaite mettre en place un PAI pour mon enfant : oui / non			

**Personne(s) à qui confier l’élève (pour l’école maternelle)**

*Ces personnes doivent être présentées à l’enseignant ou au directeur.*

Nom	Prénom	Tel

**Signatures :**

Père

Mère

tuteur

**Pièces justificatives à joindre :** (en version papier ou format pdf/jpg par mail)

- Copie du livret de famille avec parents et frères/sœurs
- Copie de la carte d’identité du ou des responsables légaux.
  - En cas de divorce ou séparation, joindre une copie du jugement de divorce intégral ou de la décision du Juge aux Affaires Familiales
  - En cas de garde alternée, joindre un accord écrit des 2 responsables légaux, indiquant l’adresse à prendre en compte (celle du père ou de la mère) pour justifier le choix de l’école
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie de la page des vaccinations obligatoires du carnet de santé de l’enfant
- Pour les élèves déjà scolarisés, le certificat de radiation.